
Souillé

*Le P'tit
Souilléen*

Décembre 2024



Bien vivre à Souillé... naturellement

Sommaire

Édito **p.3**

Le mot des conseillers départementaux **p.4**

Le budget **p.6**

Travaux **p.8**

Urbanisme **p.11**

Recensement **p.12**

Vie communale **p.15**

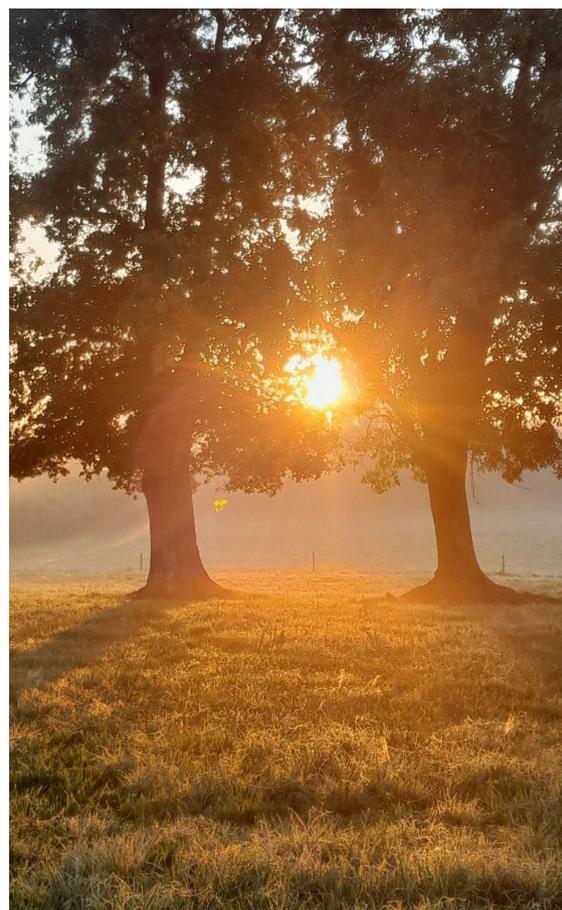
Événements **p.16**

Journée citoyenne **p.17**

Vie scolaire **p.21**

Vie associative **p.23**

Infos pratiques **p.25**



Responsable de publication : commission communication, Mairie Souillé
Maquette / création : Compo 72 (www.compo72.com)
Impression : Compo 72
Tirage : 400 exemplaires
Date de publication : Décembre 2024

Ce bulletin a été totalement financé par les encarts publicitaires. Merci aux entreprises et commerçants ayant participé à cette réalisation.

Édito



Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

En cette fin d'année, je vous souhaite de joyeuses fêtes remplies de petits bonheurs.

Je tiens à remercier le personnel communal ainsi que tous les élus qui travaillent à mes côtés chaque jour pour améliorer votre cadre de vie. Vous découvrirez dans cette édition le travail réalisé par les différentes commissions tout au long de cette année.

Plusieurs chantiers sont en cours dans notre commune.

Tout d'abord, les travaux de réfection de la Mairie avec la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ces travaux ont bénéficié de subventions de l'état (DETR) ainsi que du Plan de Relance du département.

Ensuite, pour répondre à la réglementation en vigueur concernant l'autosurveillance sur la station d'épuration, un dégrilleur a été installé. Cette mise aux normes a été financée en partie par l'Agence de l'Eau et le Département, le reste étant de l'autofinancement.

En janvier, nous avons démarré un schéma directeur du réseau d'assainissement par le bureau d'études Artelia. Les principaux objectifs de cette étude sont de déterminer et de diagnostiquer le comportement du système d'assainissement, d'identifier et de localiser d'éventuelles anomalies. Un bilan sera dressé au cours du premier trimestre 2025 et permettra de définir un plan d'actions, chiffré et pluriannuel, afin d'améliorer les performances de notre système d'assainissement. Cette étude a été financée à hauteur de 50% par l'Agence de L'eau.

Dès décembre 2024, des travaux ont débuté au sein de la cuisine de la salle polyvalente afin d'y remplacer le carrelage et la faïence. Ils se poursuivront dans les sanitaires pour y créer un nouvel espace afin d'assurer la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux seront financés principalement par une subvention du département.

Toutes les aides obtenues permettent de financer ces réalisations sans recourir à l'emprunt et ainsi maîtriser les dépenses de la commune.

Enfin, je souhaite rappeler un événement très important qui vous concerne tous : le recensement. Cette démarche, essentielle pour la planification des actions futures, se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. La participation de chacun d'entre vous est importante puisqu'il est indispensable de connaître le nombre exact d'habitants de notre commune. Il en découle le calcul des dotations versées par l'Etat. Je vous remercie, par avance, de votre collaboration à ce recensement.

Par ailleurs, je tiens à remercier vivement celles et ceux qui oeuvrent régulièrement dans notre commune pour la rendre plus belle, plus agréable à vivre et plus vivante.

Je vous laisse le soin de parcourir ce bulletin qui retrace l'année 2024 et témoigne qu'il fait bon vivre dans notre village.

Je vous précise que la Municipalité n'organisera pas de cérémonie de voeux 2025 en raison de la fermeture de la salle polyvalente pour les travaux annoncés précédemment.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos voeux les plus chaleureux pour 2025. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et prospérité. Qu'elle soit porteuse de projets épanouissants, de solidarité renforcée et de moments partagés au sein de notre beau village.

Catherine Chaligné, Maire de Souillé

Le mot des conseillers départementaux



Madame, Monsieur, Chers Amis,

3 228 milliards d'euros ! C'était le montant de la dette de l'État français à l'ouverture de la session parlementaire consacrée au projet de loi de finances pour le budget de l'année 2025. Exactement le double de celui affiché en 2012 au début de la présidence Hollande. Un chiffre astronomique, presque irréel, dont nous avons même du mal à nous représenter l'ampleur.

Ce passif, auquel aucune collectivité locale n'a droit, nous conduit dans le mur si rien ne change pour assainir les finances publiques. Mais plutôt que de s'attaquer à ses propres dépenses de fonctionnement, on a très vite mesuré l'impulsion du nouveau gouvernement de mettre à contribution les Départements, les Intercommunalités et les Communes.

Or, à la différence des deux dernières, les Départements ne peuvent plus lever l'impôt comme ressource quand, dans le même temps, la perception qu'ils reçoivent chaque année des droits de mutation

à titre onéreux (issus des transactions immobilières, elles-mêmes en chute libre) s'écroule. Ils tirent donc la sonnette d'alarme et chiffrent à plus de 2 milliards d'euros l'effort qui leur est demandé par Bercy pour 2025 : un effet « ciseau » de 42 millions pour le Conseil départemental.

Ainsi, l'État, qui nous demande de faire toujours plus à sa place (Solidarité, Santé, Médecine) est une nouvelle fois tenté de se retourner vers nous. Pour autant, Guy Geoffroy (Vice-président de l'Association des Maires de France) comme Benjamin Morel (Constitutionnaliste) l'ont rappelé à Mayet, lors du congrès des Maires de la Sarthe, le 19 octobre dernier : les Départements et les Communes ne sont en rien responsables de la situation financière déplorable de la France.

Toujours (très) bon élève, malgré une conjoncture nationale de moins en moins tenable, notre Département maintient son équilibre. Après bien des ajustements, il clôturera son budget 2024 à plus de 700 millions d'euros, dont près de 120 en investissement.

Avec votre Maire, le Conseil départemental reste votre échelon de proximité. Aussi difficiles qu'ils puissent être à atteindre, nous poursuivrons les projets, ceux qui donnent du sens à notre mandat de conseillers départementaux : contribuer chaque jour un peu plus à construire, ensemble, la Sarthe de demain.

En cette fin 2024, dont tout le parcours aura été mouvementé, nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël et une année 2025 apaisée.

Véronique Cantin et Thierry Lemonnier



L'Atelier des Gourmandises
 Boulangerie - Pâtisserie - Snacking



60 avenue Nationale
 72650 La Bazoge
 Tél : 02 43 25 41 60



SAVEURS DES JENVRIES
 ferme familiale

Viande de bœuf, porc et charcuterie
 en direct de la ferme

Jeu-di 14h à 18h - ven-dredi 9h à 12h 15h à 19h - sa-medi 9h à 13h
 06 81 69 55 58 saveursdesjenvries.fr

La Petite Auberge
 Restaurant
 Bar



Thierry et Sébastien PLÉ

☎ **02 43 25 25 15**

RCS Le Mans B 413 500 554

14, route Nationale 72380 S^T JEAN D'ASSÉ

SARL JUDI'DOM
DES SERVICES A VOTRE DOMICILE :



SARL JUDI'DOM
 72380 LA GUIERCHE
 RCS LE MANS 333 469 336

06.79.58.26.62



BLOULOU

MICRO CRECHE

☎ 06 64 03 34 91

📍 1 rue de la Gare
 72380 LA GUIERCHE

12 enfants maximum
 DE 7h30 À 18h30

✉ bbloulou.microcreche@gmail.com

ST
 - Style & tendance -
 HAIR STYLIST

☎ 02.43.24.34.95

📍 14 bis Rue du Mans, 72380 La Guerche

🌐 <https://www.style-ettendance.fr>



INSTAGRAM



LA MILESSÉ
LA BAZOGE
ST JEAN D'ASSE

☎ 06 27 43 17 56

cpermis72@orange.fr
www.cpermis72.fr

NOUVEAU Conduire en confiance
 C' PERMIS à tout âge

Boîte automatique permis traditionnelle
 voiture électrique

Ouvert pendant les vacances
 Stage de code BSR et moto (partenariat moto école)

* Cadeau de parrainage sur présentation de ce flyer

ASSURANCES
LEROY COCHET



"être assuré en toute sérénité"

1 RUE DU GENERAL LECLERC
 72290 BALLON
 Tél : 02 43 27 30 29

GALERIE COMMERCIALE SUPER U
 72380 SAINTE JAMME SUR SARTHE
 Tél : 02 43 29 03 07

ZAC DE L'EPINE
 7260 SAVIGNE L'EVÊQUE
 Tél : 02 43 27 30 29

Cabinet.leroy.cochet@mma.fr N° orias 11060358 - 1500 1362 / www.orias.fr

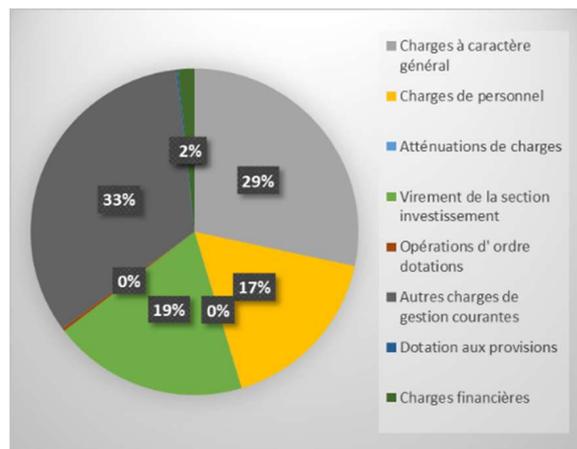
Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

Le budget

Le 18 avril, le budget primitif 2024 a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité. Ce budget se décompose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement.

BUDGET COMMUNAL

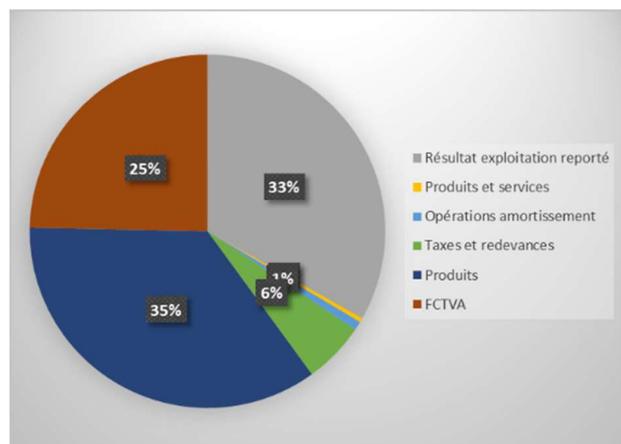
✿ **Dépenses de fonctionnement : 617 081,41€**



**Dont 153 950.20€ de participation au fonctionnement du SIVOS, hors bâtiments.
Soit un coût moyen par enfant de 1 587€**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 478€/habitant, soit une moyenne inférieure à la moyenne régionale de 638€/habitant.

✿ **Recettes de fonctionnement : 617 081,41€**

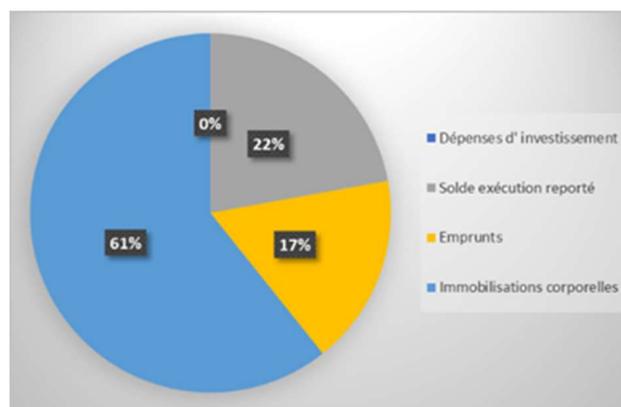


0 % d'augmentation
du taux d'imposition voté par le conseil municipal

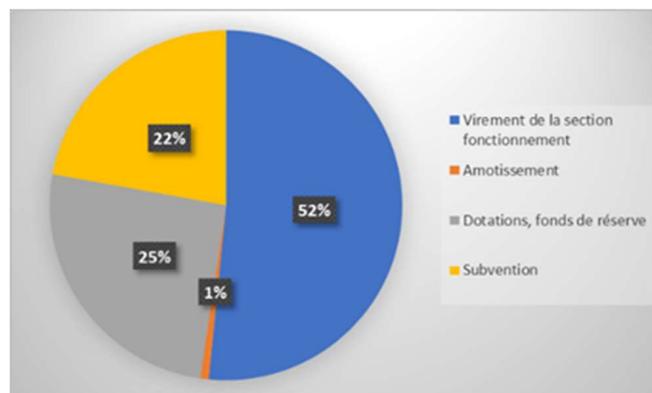
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 618€/habitant, soit une moyenne inférieure à la moyenne régionale de 836€/hab. Ces produits sont composés des ressources fiscales, des dotations et subventions et des autres produits.

La capacité d'autofinancement nette est de 93€/habitant contre 131€/habitant au niveau régional.

✿ **Dépenses d'investissement : 229 811,80 €**

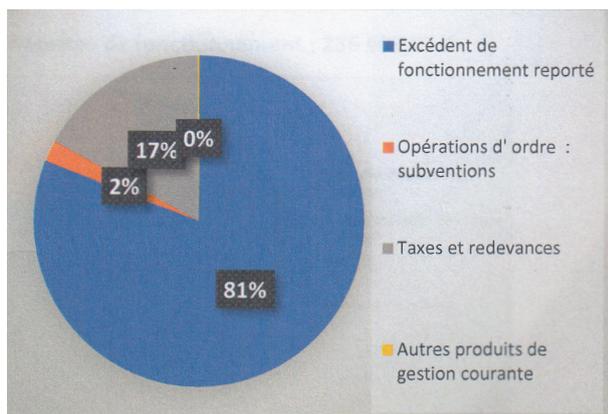


✿ **Recettes d'investissement : 229 811,80€**

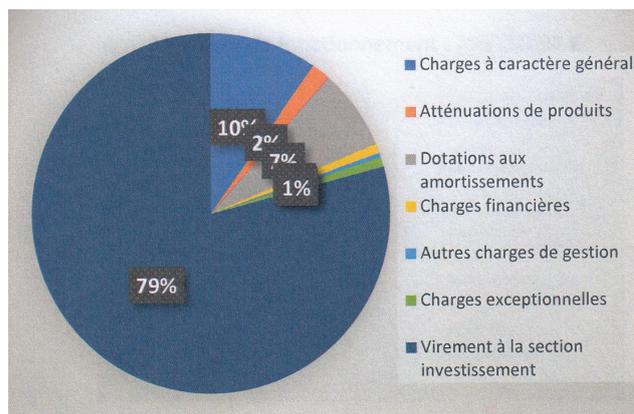


BUDGET D'ASSAINISSEMENT

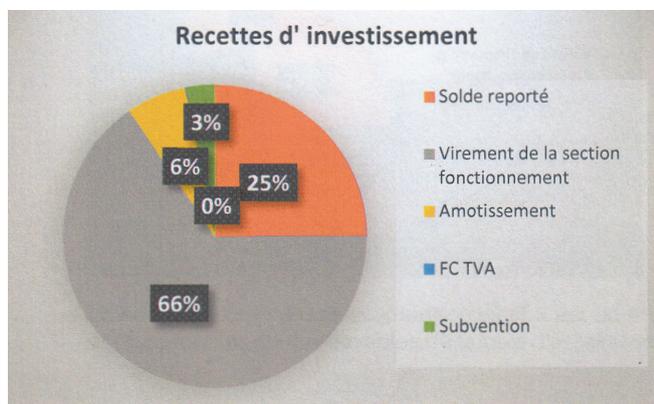
✿ Recettes de fonctionnement : 236 903,07 €



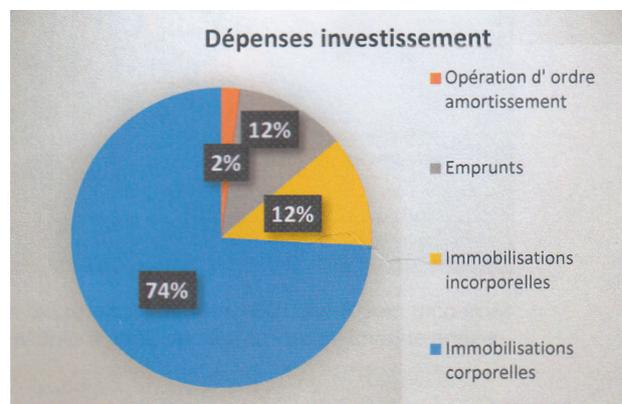
✿ Dépenses de fonctionnement : 236 903,07 €



✿ Recettes d'investissement : 290 901,09 €



✿ Dépenses d'investissement : 290 901,09 €



La compétence « Assainissement collectif » est du ressort de la commune. L'ensemble des foyers raccordés et raccordables sont redevables de la taxe d'assainissement payable à partir de septembre de chaque année.

PROTEGEONS NOTRE EAU : STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !



Travaux

Travaux Mairie

L'entreprise Julien & Legault a été retenue pour assurer l'aménagement paysager de la Mairie : mise en place d'une rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aménagement floral, dallage...



Des élus ont réalisé la réfection de la façade avec la mise en place de parements. Nous sommes en attente du jambage pour l'habillage des portes et fenêtres, l'entreprise choisie pour cette prestation n'ayant pas livré les bons modèles.



Travaux École

La société ALGECO a changé un module de la classe scan compte-tenu de fuites récurrentes.

Depuis plusieurs années, la cour de l'école est partiellement inondée lors de fortes pluies. Début août, des travaux de drainage de la cour ont été effectués par des élus et bénévoles : 40 mètres de drainage et 20 tonnes de gravillons ont été nécessaires à la réalisation de ces travaux. Cette opération a été

bénéfique puisque la cour n'est plus inondée en cas de pluie.

Le compteur d'eau de l'école a été déplacé. Effectivement, la canalisation qui alimente le bâtiment scolaire fuyait en sous-sol. Afin d'éviter de terrasser la cour au niveau des arbres et de réaliser des travaux de voirie et d'enrobé le long de l'église, un nouveau compteur a été installé.

Cette modification a permis de créer un nouveau point de puisage pour l'arrosage communal.



Travaux Salle Polyvalente

Courant décembre, des travaux ont débuté au sein de la salle polyvalente :

- Dans la cuisine, le carrelage et la faïence vont être remplacés.
- Afin de se mettre aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), un sanitaire va être créé en place du local ménage actuel (le sanitaire PMR actuel n'étant plus conforme aux

normes en vigueur). La cloison existante va donc être décalée afin d'agrandir l'espace dédié aux personnes à mobilité réduite. Le carrelage de l'ensemble de l'espace sanitaire va être également remplacé.

Ces travaux représentent un coût de 27 480 € HT, subventionnés à 72,70 %.

La SOCOTEC assure le suivi des travaux ainsi que l'attestation de conformité finale.

Nous vous informons que la salle polyvalente sera donc fermée du 08 décembre à fin février.

Sécurité

En avril 2024, des coussins berlinois ont été installés par des élus, face à l'école, afin de limiter la vitesse dans le centre bourg et protéger nos enfants.



Réparation du Mur du pont

Cet été, l'entreprise LB Maçonnerie a procédé à la reconstruction du muret à l'entrée du pont. Ce muret avait été détruit par un véhicule non identifié. Une réparation a également été faite sur le muret opposé. Le coût de ces travaux s'est élevé à 1 107,06€.



Travaux Maison Communale

Des travaux de rénovation de la maison communale ont été effectués par des bénévoles : installation d'une baie vitrée avec volet roulant, destruction d'une cheminée, modifications électriques et plomberie.

Une réfection totale des sols, murs et plafonds est en cours par le locataire, celui-ci étant un artisan. En échange de ces travaux, 2 mois de loyers lui ont été octroyés à titre gracieux..





Curage fossés

Cette année, nous avons retenu l'entreprise GUENE située à Neuville-sur-Sarthe pour la performance de son matériel : elle utilise en effet un lamier broyeur afin de ne pas encombrer les fossés avec les branches ; ce qui permet un meilleur écoulement des eaux lors de fortes précipitations.

Cette entreprise a réalisé 11 kms d'entretien de fossés et de haies, 1,4 km d'entretien de collecteurs.

Courant janvier, l'entreprise APOIRIER réalisera pour la seconde année le curage des fossés (1,6 kms) et 0,5 kms de collecteurs. La terre sera évacuée vers les différents sites agricoles.

L'ensemble de ces travaux est indispensable pour maintenir le bon fonctionnement des réseaux d'écoulement.

Schéma directeur

Mais qu'est-ce qu'un schéma directeur ?

C'est un état des lieux de notre réseau d'eaux usées (EU) qui s'effectue en 3 phases.

Nous sommes sur la phase finale ; un rapport nous sera rendu courant janvier et nous pourrons ainsi prioriser

les travaux de réfection du réseau sur les parties les plus détériorées (cassures, infiltrations d'eaux parasites).

Ce schéma directeur qui, rappelons-le, est obligatoire pour la réalisation des travaux, représente un coût total de 39 000€ subventionné à 50 %.

S.A.R.L LB MAÇONNERIE
 Mini-pelle - Clôtures
 Assainissement-micro station
 Restauration - Carrelage
 Pavillon - Ravalement - Terrassement
5, rue de l'Usine - Z.A d'Antoigné
72380 Sainte Jamme sur Sarthe
02.43.27.63.13 - 06.23.39.96.82


SARL BOBET TESSIER
ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
 Depuis 1988
 Dépannage entretien
 Votre salle de bain de A à Z
 Energie renouvelable
 Climatisation - Ventilation
 RGE QUALIBAT
 1 route du Mans - 72650 LA BAZOGE
Tél. : 02 43 25 40 57
 contact@bobet-tessier.com

MÉCALOISIRS
 VENTE ET RÉPARATION
 DEUX ROUES - MOTOCULTURES
 DU MARDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H ET 14H - 18H30
 LE SAMEDI : 9H - 12H30 ET 14H - 17H
02 43 23 05 73
 6, allée du sablon 72380 Ste-Jamme/Sarthe (à côté du Super U)

DESPRES
 Zone commerciale Super U
 72380 Ste JAMME sur SARTHE
 Tél : 02 43 27 69 06
 sarl.despres@gmail.com
Salle de bain - Plomberie
Chauffage - Electricité
Ramonage - Dépannage

Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

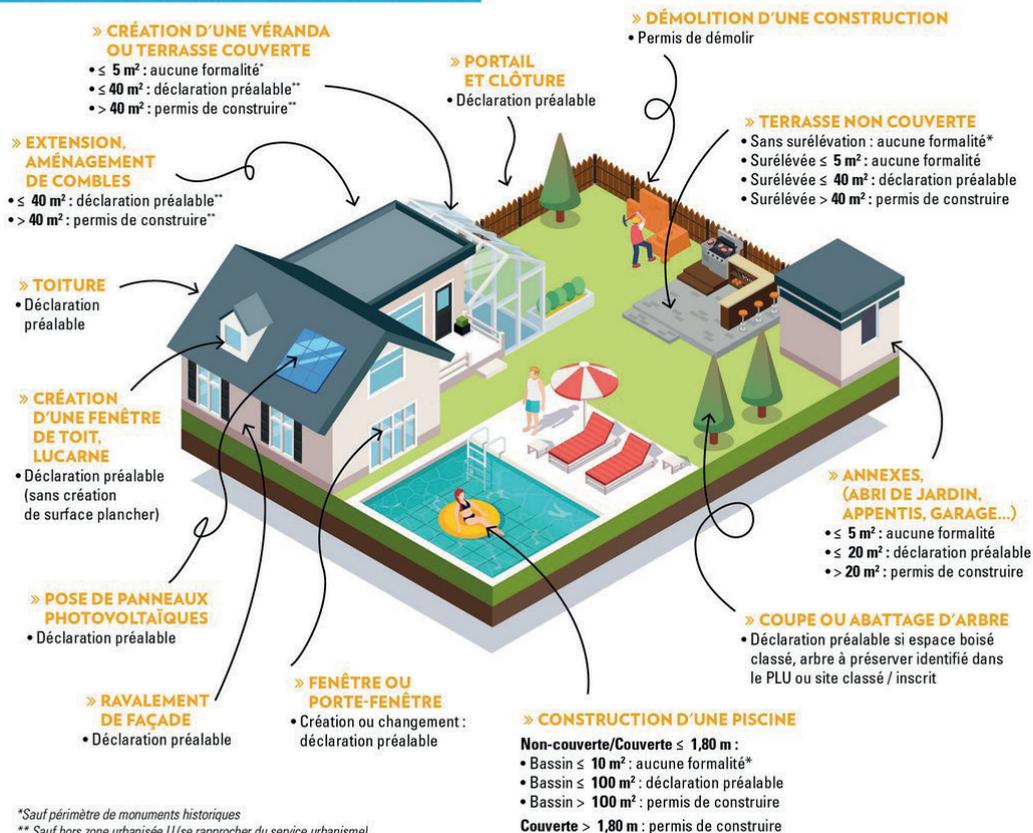
Urbanisme

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade...

Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?



1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN :

- auprès du service Urbanisme de la commune
- sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>)



2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER :

- au service Urbanisme de la commune
- sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr>)



3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ :

- en mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- ou sur Internet à l'adresse suivante : <https://sve.fr/#/072338>



4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE :

- par le service ADS du Pays du Mans



5. RÉPONSE :

A compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est :

- de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif ;
- de 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir ;
- de 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire.

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc...)



6. AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

Recensement

En 2025, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier ?

Contactez la commune par tél. **02 43 27 64 21** ou mail : **mairie@souille72.fr**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, ...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.



The graphic features a stylized illustration of a town with various buildings, a large yellow sun, and people engaged in activities like flying a kite, walking, and riding a bicycle. The text is in shades of purple and yellow.

Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

PARTELS PREMANTE



Pépinières
BOULAY
Depuis 1927

**Pépiniériste Horticulteur
Producteur**

Partenaire de votre jardin

« Les Ripperfonds »
72290 COURCEBCEUFS
Tél. 02 43 27 32 01- Fax 02 43 27 23 20
www.pepinieriste-jardinerie.pepinieres-sarthe.com
Email : pepinieres-boulay@orange.fr

Fruitiers
Rosiers
Plantes exotiques
Plantes de haie
Plantes d'exception
(grandes tailles)

CJM Entretien
06 10 38 29 13

Pour vos travaux d'entretien de vos espaces verts
tonte - taille - débroussaillage - désherbage

Laurent LEGO

PELLETS
HP+
SPECIAL POELES
LA HAUTE
PERFORMANCE THERMIQUE
PIVETAUBOIS

Vente de bois de chauffage
Vente de granulés de bois

Livraison à domicile

Tel : 06/16/52/36/15
Mail : laurent.lego@bbox.fr
www.bois-de-chauffage-sarthe.fr

AGRI-LOISIRS
AGRICULTURE & MOTOCULTURE

*Votre spécialiste,
Proche de chez vous !*

L'INCROYABLE
Permis de craquer !

ETP Energie
Énergie toiture et photovoltaïque

Artisan
Étude et devis gratuit au 07 44 75 86 63
etp72380@gmail.com

BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO

la **MAISON**.fr
avec **AGRIAL**

LA GUIERCHE
La petite ferme **02.43.27.61.02**

Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

PAYSAGES JULIEN & LEGAULT



- Création
- Entretien
- Clôtures
- Élagage
- Espaces verts

QualiPaysage

Agence SARTHE
1, rue du Bois du Frou - ZA Maine Eco Park
72170 MARESCHE

Tél. 02 43 33 93 49
contact.maresche@p-jl.com
www.paysage-julien-legault.fr

RITCHIE PIZZ'



Pizzas artisanales à emporter

Pollen FLEURS
Emmanuelle HUBERT



Facebook icon | Incerflora logo

Coulaines - La Bazoge - Conlie

Bar - Tabac - Epicerie

L'âme - stream - gram

9h - 21h / 7 jours sur 7

2 rue de la Mairie - 72380 SOUILLE Tél : 02 43 27 61 52

RS Auto

ENTRETIEN - REPARATION
VENTE VEHICULE
TOUTES MARQUES

06 77 45 66 19

14 r Joseph Caillaux 72650 Saint Saturnin
rsauto72650@gmail.com

PASCAL
06 60 36 35 76



SERVICES VTC 72 - SOUILLÉ

Tarif fixé d'avance
Transferts Gares, Aéroports, Shopping, Tourisme ...
Mise à disposition sur une durée adaptée à vos besoins

servicesvtc72@gmail.com | servicesvtc72.business.site

CONTROLE TECHNIQUE DE SAINTE JAMME

Dylan et Ronan FOUCHARD

Parking SUPER U
ZAC Prairie des Moulins
72380 Ste Jamme sur Sarthe

02 43 29 03 04

Prenez rendez-vous en ligne 24h/24
www.ctstejamme.securitest.fr

Crédit Agricole SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE

ZAC de la Prairie des Moulins Rue du Sablon
72380 SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE

Tel : 02 43 14 36 11
E-mail : ballon@ca-anjou-maine.fr



ANJOU MAINE

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 04/2024

Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

Vie Communale

Fleurissement

En mai, notre commune a de nouveau pu compter sur nos jardiniers bénévoles qui ont manipulé le plantoir avec brio. Nos compositions florales ont coloré le village tout au long de cet été.

Merci à toutes et tous pour votre aide précieuse.

Décorations du village

Les décors qui varient tout au long de l'année dans notre centre-bourg suscitent l'admiration des promeneurs et, à ce titre, nous recevons de nombreux messages de félicitation.

Cette année, deux nouveaux décors ont pris place :

- A l'occasion de la course cycliste « Région Pays de la Loire Tour » le vendredi 05 avril, les bénévoles se sont investis pour décorer le village : 19 vélos (donnés par des particuliers et par l'atelier des Riders installé à la Guierche) ont été peints en jaune, bleu, vert et rouge. Ils ont été disposés avec nos deux vélos géants sur la place du village. La commune a ainsi été mise à l'honneur dans le journal France 3 Pays de Loire ainsi que sur la chaîne l'Equipe. Une belle récompense pour tous ces bénévoles !
- Afin de célébrer les Jeux Olympiques, ont été installés dans le centre-bourg des décors réalisés par des bénévoles : une fresque représentant les anneaux

et des disciplines, la mascotte des JO (le bonnet phrygien), un mannequin porteur de la flamme olympique et une Tour Eiffel de 12 m de hauteur (confectionnée uniquement avec des palettes en bois). Sur cette Tour Eiffel, étaient suspendus les anneaux olympiques.

Par ailleurs, une nouvelle mise en scène a pris place lors des décorations de Noël grâce à des réalisations de plusieurs bénévoles : un fauteuil en bois pour le Père Noël, des sujets de Noël peints sur des palettes. Une cabane nous a également été donnée ainsi que diverses décorations.

Vous avez été très nombreux à venir vous photographier devant tous ces décors. Nous tenons une nouvelle fois à souligner l'esprit de créativité et l'investissement sans relâche de tous nos bénévoles.

MERCI à eux !



Événements

Course cycliste « Région Tour Pays de Loire »

Le vendredi 05 avril, la quatrième et dernière étape de la course Région Pays de la Loire Tour a été exclusivement sarthoise avec un départ à Marolles-les-Braults et une arrivée au Mans.

C'est ainsi qu'à 14h30 les coureurs ont traversé notre village sous vos applaudissements. Vous étiez en effet très nombreux à venir les encourager !



Commémoration du 8 mai



Vous vous êtes rassemblés au Monument aux Morts autour de l'Harmonie Musicale de Soulligné-sous-Ballon pour commémorer le 79^{ème} anniversaire de l'armistice.

Madame Catherine CHALIGNE -Maire- a déposé une gerbe au monument aux morts et lu le discours du Ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Un vin d'honneur servi à la salle polyvalente a clôturé cette commémoration.

Intervillages

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé à la rencontre des Jeux Intervillages qui s'est déroulée le samedi 31 août à Soulligné-sous-Ballon. Étaient représentées les communes de Saint-Jean-d'Assé, Souillé, la Guierche, Courceboeufs et Soulligné-sous-Ballon.

Tiago, Jules, Léa, Delphine, Sarah, Noémie, Olivia, Laurence, Violaine, Nicolas, Maxence, Valentin, Hugo, Sébastien et Victor défendaient les couleurs de Souillé.

La pluie qui a fait son apparition dans la matinée n'a pas entravé la bonne humeur et l'esprit de convivialité de l'ensemble des participants. Comme l'année dernière, notre équipe s'est bien défendue en finissant deuxième.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 juin 2025 à Saint-Jean-d'Assé et espérons vivement que le Totem sera rapporté à Souillé !



Commémoration du 11 novembre, suivi du repas des Aînés



Lundi 11 novembre, nous nous sommes rassemblés au Monument aux Morts et avons pu écouter le discours préparé par Sébastien LECORNU, ministre des Armées et lu par Madame Le Maire. Nous nous sommes ensuite recueillis au cimetière avant de nous rendre à la salle polyvalente où un vin d'honneur était servi.

Puis nos Aînés de la Guierche et Souillé s'y sont retrouvés autour d'un succulent repas, préparé et servi par La Petite Auberge. L'animation était assurée par Bruno BUON.

Cet après-midi reste un moment très convivial, fort apprécié de tous !

Journée Citoyenne

Notre nouvelle Journée Citoyenne a eu lieu le samedi 01 juin, à laquelle vous avez répondu nombreux puisque 64 personnes y ont participé.

Ainsi, les différents ateliers prévus ont pu être menés à bien :

- **Atelier salle polyvalente** : les câbles ont été posés au niveau des fenêtres. Le rideau a été enlevé et nettoyé par certains pendant que d'autres nettoyaient l'ensemble des tables. Un inventaire complet des tables et chaises a également été fait. Pendant ce temps, des bénévoles préparaient la salle pour le repas du midi
- **Atelier Ecole** : l'étanchéité de la toiture du préau a été finalisée cette année (débutée lors de la journée citoyenne 2023). Des films occultants ont été posés.
- **Atelier Mairie** : une équipe de bénévoles s'est afféree à vider le garage communal puis à le ranger. Des films occultants y ont été posés. Par ailleurs, le logo de la commune a été appliqué sur la voiture de la commune. Enfin, des bénévoles ont peint au sol la barre du stop de la mairie.
- **Atelier Commune** : l'ensemble des panneaux de signalisation ont été nettoyés. Par ailleurs, une opération de désherbage a été menée aux abords de l'église.
- **Atelier route de Champ Blanc** : une dizaine de bénévoles et élus ont effectué l'empierrement des bas-côtés.
- **Atelier terrain du Pâtis** : une table de pique-nique a été installée et des nouvelles lisses en bois ont été fixées afin de remplacer celles qui avaient été volées en mars dernier.
- **Atelier Peinture** : nos sujets blancs destinés à nos divers décors (Pâques, Noël) ont été repeints. Un bureau d'écolier en bois a également été peint et a ensuite été installé dans la cour de l'école.
- **Atelier décoration Jeux Olympiques** : la confection du bonnet phrygien a été débutée lors de cette journée. Pendant ce temps, des bénévoles continuaient la construction de la Tour Eiffel.

C'est toujours dans un même esprit de convivialité et de bonne humeur que nous vivons cette journée citoyenne : le rendez-vous le matin autour d'un café et de viennoiseries, le repas en commun le midi et la collation offerte à l'issue de cette journée nous permettent un moment privilégié de partage et d'échanges.

Un grand MERCI à tous !









Vie Scolaire

Remise des calculatrices

La remise des calculatrices des élèves de Souillé et La Guierche a eu lieu de le 25 juin 2024, dans la cour de l'école Jean- Philippe Chabot.

Nous souhaitons à nos élèves de CM2 une très bonne intégration en classe de 6^{ème}.



Mot de l'APE

En ce début d'année scolaire, l'APE a pu proposer une vente de gâteaux « bijou » mais cette fois-ci elle n'était pas exclusivement réservée aux familles des écoliers. En effet, grâce à la communication de la commune nous avons pu élargir la vente aux habitants des communes voisines.

Nous avons également organisé une chasse aux bonbons avec les enfants avant la boum d'Halloween du 31 octobre 2024.

Vous avez pu aussi acheter votre sapin, vos chocolats et des boules de Noël personnalisées en cette fin d'année !

Cette année, c'est le retour de l'APE sur le marché de Noël de Souillé avec proposition de maquillage pour les enfants avec dons livres au profit de l'association des parents d'élèves. Un partenariat avec Réauté Chocolats a été mis en place permettant de proposer une vente au marché de Noël et la possibilité de passer des commandes pour les fêtes de fin d'année.

Les dates à venir et à retenir :

- **Janvier** : vente de produits locaux
- **7 février** : Soirée Jim&Jump
- **29 mars** : Soirée déguisée et Karaoké
- **22 juin** : Fête des écoles à Souillé

Merci encore à tous les parents bénévoles et à tous ceux qui participent à nos ventes/événements. Grâce à vous nous pouvons offrir des cadeaux pour le Noël des enfants à l'école, financer des sorties scolaires et pleins d'autres choses pour les enfants.

Les membres du bureau de l'APE.



Mot du corps enseignant

Des projets, une école !

Pour cette année scolaire 2024-2025, nous avons 116 élèves scolarisés à l'école de Souillé.

Comme l'année dernière, les projets sont nombreux. Pour autant, l'école a gardé comme thème le sport mais ajoute une dimension culturelle. Les élèves vont découvrir ou pratiquer à nouveau différents sports : le basket, le judo, le tennis de table, la natation, le tennis,... Ils vont aussi travailler sur le cinéma, le théâtre, la découverte d'artistes et d'oeuvres...

A travers ce programme, nous plaçons cette année sous le signe du respect, de la santé et de l'égalité dans tous les domaines. Le sport permettant à chacun d'apprendre à accepter les règles et l'art permettant la création d'une culture commune.

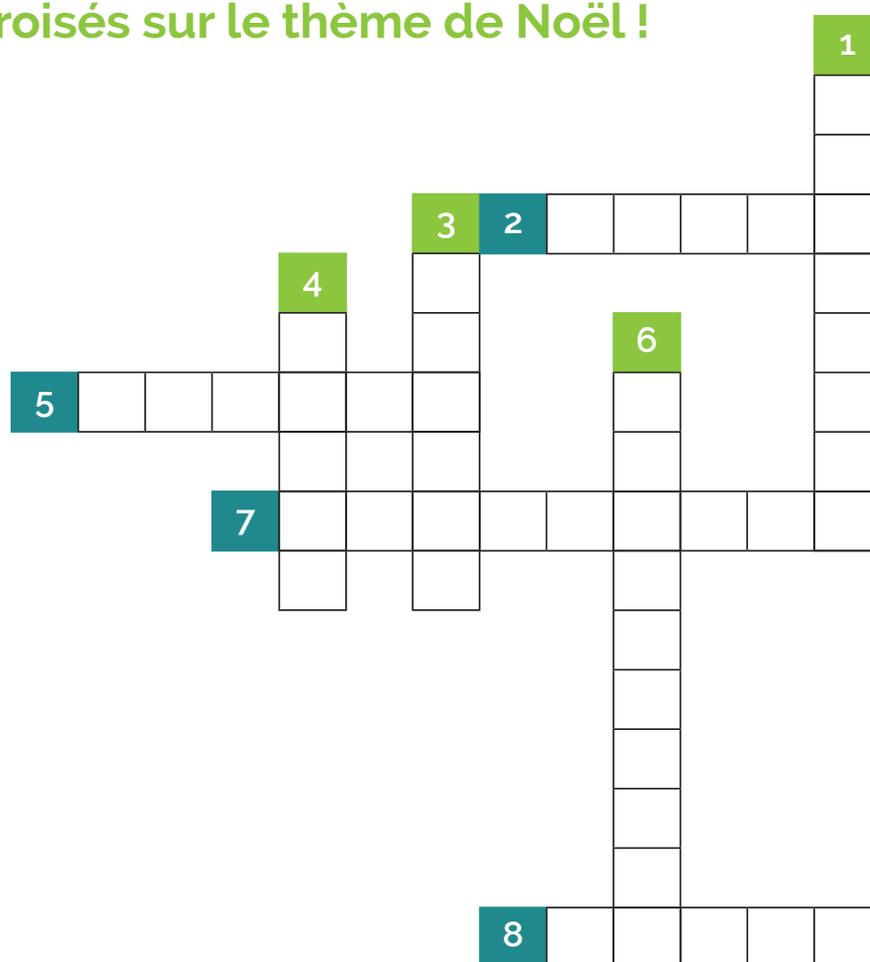
Les enseignantes prévoient d'autres sorties et activités en lien avec le sport et la culture tout au long de l'année scolaire. A noter que les élèves de CP et GS travailleront sur le cinéma. Et les élèves de CE1 et CE2 iront en classe de découverte (2 jours) au mois de mai pour mettre l'accent sur le vivre ensemble.

En décembre, les élèves vont aussi découvrir un spectacle de jonglage.

L'équipe pédagogique remercie l'ensemble des acteurs qui permettent la réalisation des projets de l'école.

En attendant la fin d'année, nous vous proposons des mots croisés préparés par les élèves. Bonne recherche !

Mots croisés sur le thème de Noël !



Horizontal	Vertical
2. On le décore avec des boules et des guirlandes.	1. Je peux être en pain d'épices ou en neige.
5. Le Père-Noël l'emballage et nous l'apporte.	3. Elle s'allume et sa flamme brûle.
7. On la met sur un sapin.	4. Elle tombe du ciel en flocons.
8. Animal qui tire le traîneau et qui mange du lichen.	6. On la place sous la cheminée pour avoir un cadeau.

Vie Associative

Association Fêtes et Loisirs

Tous les membres de l'association Fêtes et Loisirs disent au revoir à 2024 pour entamer une nouvelle année qui, nous l'espérons tous, permettra de rassembler pour de très bons moments de convivialité.

L'association fait partie de la vie de notre beau village. Tout au long de l'année, elle vous propose diverses activités festives.

Cette année a malheureusement été marquée par plusieurs annulations : le concours de boules du 30 août pour des raisons techniques et le bric à brac du 6 octobre pour cause de météo.

Nous avons pu, comme chaque année organiser notre marché de Noël, le 1^{er} décembre 2024. Cette animation reste toujours un moment apprécié par les exposants et les visiteurs.

2025 sera l'occasion de se retrouver pour les animations suivantes :

- **29 mars**, la soirée années 80 ;
- **13 juillet**, le traditionnel cochon grillé suivi de son feu d'artifice ;
- **29 août**, le concours de boules en nocturne ;
- **5 octobre**, le bric à brac au sein du bourg ;
- **7 décembre**, le marché de Noël ;

et peut-être d'autres événements qui vous seront communiqués sur les réseaux de la commune (Intramuros, Facebook,...).

L'ensemble des bénévoles de l'association se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!



Jacky Pellieux, Président
06 52 52 37 39
fetesetloisirs72380@gmail.com

Les Jardins Partagés de Souillé



Cela fait maintenant trois ans que l'Association « Les Potagers de Souillé » a été créée dans notre commune. Cette année, nous sommes 11 jardiniers à avoir, semé, planté et récolté nos fruits et légumes.

Si l'aventure vous tente, il reste encore à pourvoir des jardins de 30 à 60 m².

N'hésitez-pas à venir nous rejoindre !

Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu en octobre, le bureau reste inchangé :

- **Président** : Monsieur MANGONNAUX Florent
- **Secrétaire** : Monsieur PAULOIN Pascal

Pour tous renseignements, nous restons à votre disposition par téléphone au **06 22 29 95 32** ou par mail : lespotagersdesouille@gmail.com

Association Vélo Souillé Loisirs (AVSL)

L'association AVSL a organisé pour la première fois son téléthon avec une sortie VTT nocturne aux alentours de Souillé. Créée voilà presque 9 ans avec une toute petite structure (10 membres), notre objectif reste avant tout les « sorties loisirs » mais aussi « plaisir ». Nous roulons ensemble sans aucun esprit de compétition.

Après deux participations aux 24h vélo sur le mythique circuit Bugatti, une participation cette année aux 24h VTT, nous souhaitons ouvrir notre association à tous en organisant pour 2025 des sorties nocturnes une fois par mois pendant la période hivernale pour ensuite et suivant les attentes de chacun, alterner entre vélo de route et VTT.

Sorties programmées :

- vendredi 17 janvier 2025
- vendredi 21 février 2025
- vendredi 21 mars 2025
- vendredi 25 avril 2025

Départ parking de l'école Souillé 19h.

A partir de mai, nous souhaitons faire un départ également depuis le parking de l'école tous les dimanches matins, 9h.

Vous retrouverez l'ensemble de ces informations sur les réseaux sociaux.

Tous nos membres se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025



Vincent MORLET, Président
06 61 62 64 89
avsl.souille72@gmail.com

Association du TER



Le 28 août 2023 a été mise en service la halte Le Mans-Hôpital-Université. Depuis l'ouverture de cet arrêt (juste en face de l'arrêt de l'arrêt Tramway), la fréquentation ne cesse d'augmenter.

A compter du 16 décembre 2024, de nouvelles relations, du lundi au vendredi, permettront de

rejoindre Château du Loir (et retour) sans changement au Mans, avec arrêt à cette nouvelle halte. Ces trains assureront de nombreuses correspondances en gare du Mans.

Aux salariés du privé et du public, l'employeur rembourse 50% (voire 75%) du montant de l'abonnement. Il existe aussi des abonnements pour étudiants et particuliers.

Vous pouvez acheter des billets TGV, Intercités et TER à l'accueil du Super U de Sainte Jamme. Vous y trouverez des fiches horaires.

Nous recherchons des bénévoles pour compléter notre Conseil d'Administration ; notre avenir en dépend. (ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com)



Infos pratiques

Mairie (secrétariat)

Mardi : 13h à 17h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 14h à 19h
Vendredi : 14h à 16h
Samedi : 9h - 12h (2nd samedi du mois)

Permanence de vos élus

Le maire assure une permanence le samedi matin sur rendez-vous.
Tél : 02 43 27 64 21
e-mail : mairie@souille72.fr
Retrouvez les informations de votre village :
www.souille72.fr
Page Facebook : communesouille
Application mobile : Intramuros

Service périscolaire SIVOS

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Tél : 02 43 27 92 74
E-mail : sivoslaguierchesouille@gmail.com

Bibliothèque (7, rue principale - La Guierche)

Mercredi et samedi : 10h à 12h00
Jeudi : 16h45 à 18h30

Agence postale communale de la Guierche

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30
Samedi : de 9h00 à 12h15. Fermé le mercredi.

Etat Civil

Naissances :

- 13 janvier 2024	BOG Livio
- 17 janvier 2024	GIANNELLI Tilio
- 12 février 2024	LEGARDINIER Robin
- 27 février 2024	MENAGE POISSON Ezia
- 12 mars 2024	BONNEFOY Mathéo
- 04 août 2024	LECURIEUR Jeanne
- 22 août 2024	BOBY Esmée
- 11 septembre 2024	BOUDET Logan
- 11 septembre 2024	COULON Ambre
- 19 septembre 2024	LERAT Jason
- 25 septembre 2024	CHAMPEL Malo

Mariages :

- 04 mai 2024	BLOCHET Madisson & BOBY Charlain
- 06 août 2024	TARBOURIECH-BASOGE Laura & TIRATAY Julien
- 21 septembre 2024	GAUTIER Maryne & PAULOIN François

Décès :

- 21 mars 2024	GUILLARD Frédéric
----------------	-------------------

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Une **attestation** vous sera remise.

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser à la mairie de Souillé **entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.**

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP)

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Européen : 112

Centre hospitalier Le Mans : 02 43 43 43 43
Centre Anti-poison Angers : 02 41 48 21 21
VEOLIA : raccordement, branchement, déménagement, service client : 09 69 32 35 29



Calendrier du passage de la balayeuse dans vos rues en 2025

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
9	6	6	12	15	12	10	7	11	9	6	11

Veuillez ne pas stationner vos véhicules sur le trottoir le jour du balayage.

Infos pratiques

La salle polyvalente - Tarifs de location

Objet	Organisateur	
	Souillé	Extérieur
Location exceptionnelle du lundi au vendredi (3 heures) Sans la cuisine	50,00 €	60,00 €
Vin d'honneur - soirée culturelle - thé dansant - concours de cartes	150,00 €	180,00 €
Repas (Journée de location, y compris écran)	300,00 €	400,00 €
Journée supplémentaire	90,00 €	100,00 €
Caution ménage de la salle et de la cuisine	500,00 €	
Acompte	30% du montant de la location	
Caution location salle	1 000,00 €	
Caution télécommande écran électrique	600,00 €	
E.D.F (consommation électrique)	0,35€/kWh	
Associations		
Associations domiciliées sur la commune de Souillé	1 ^{ère} location gratuite Suivantes : 50% du tarif en vigueur pour un particulier, hors EDF	

Distribution des sacs de collecte ordures ménagères à la Mairie

Vendredi 3 janvier 2025 : 16h - 19h
 Samedi 4 janvier 2025 : 9h30 - 12h30
 Mercredi 8 janvier 2025 : 16h - 19h
 Samedi 11 janvier 2025 : 9h30 - 12h30



Lors de votre passage, n'oubliez pas de signaler tout changement concernant votre foyer.

Collecte des ordures ménagères (sacs verts)

mardi matin – toutes les semaines

Collecte des emballages recyclables (containers)

mardi matin – semaine paire



Vous pouvez accéder aux deux déchèteries aux horaires suivants :

Déchèterie de Neuville/Sarthe :

Lundi : 9h - 12h
 Mardi : 14h - 17h
 Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
 Vendredi : 8h30 - 12h30
 Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Déchèterie de Montbizot :

Lundi : 14h - 17h
 Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
 Jeudi : 14h - 17h
 Vendredi : 14h - 17h
 Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Fermeture du portail d'entrée 15 min avant l'horaire indiqué

Incivilités



Notre commune a connu cette année de nombreux actes d'incivilité : les coussins berlinois ont été arrachés chemin de la Moraderie, la caméra de l'école a été détériorée, des cannettes de bière sont régulièrement

jetées dans nos chemins, des déchets sont souvent retrouvés au pied des conteneurs à verres, des déjections canines sont couramment retrouvées sur les trottoirs... Ces actes d'incivilité nuisent à notre environnement et constituent une infraction passible d'une amende.

La propreté de l'espace public est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun !



Vous mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les actualités, alertes, événements, lieux à visiter et les services de votre commune, de votre Communauté de communes et des alentours !

Intramuros

Il est important de télécharger l'application avec son smartphone ! Elle permet d'avoir des informations que ce soit sur la commune ou la communauté de communes et d'émettre des signalements avec des photos.

Ste Jamme Sur Sarthe

02.43.27.60.41



Entrepreneurs
d'Assurances

02.43.29.03.07



09.81.62.80.90



02.43.27.60.41



02.43.27.60.40



02.43.27.47.95



09.54.0011.36



02.43.29.18.35



02.43.52.17.00

 BEAUTY SUCCESS

02.43.27.97.83

Meilleurs vœux 2025



**Votre Maire et l'équipe Municipale
vous souhaitent de bonnes fêtes !**

Pas de vœux en raison des travaux de la salle polyvalente.